

22 oct 2015 -18:39

Appartient à Conseil des ministres du 23 octobre 2015

Budget général des dépenses : redistribution de crédits vers le programme "Mise en oeuvre" de la Section 16 - Ministère de la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la redistribution de crédits du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2015, au profit du programme 16-50-5 "Mise en oeuvre" de la Section 16 - Ministère de la Défense.

Les crédits inscrits aux programmes 16-50-0 "Subsistance" et 16-50-1 "Entraînement" sont diminués afin d'augmenter les crédits du programme 16-50-5 "Mise en oeuvre". Ce transfert de crédits permettra aux Forces armées de continuer à participer aux actions militaires dans lesquelles la Belgique s'est engagée et permettra également à la Belgique de s'acquitter de sa contribution au financement de certaines opérations menées par l'Union européenne ou par l'OTAN.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>